

L'école Charles-Mermoud expérimente le parcours civique

Créé le 23.03.2017 à 04h25

Photo I.C.

Koumac. Les enseignants de l'école élémentaire Charles-Mermoud ont suivi durant une semaine une formation afin de mettre en place le parcours civique, préconisé par le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.



L'ensemble des enseignants de l'école Charles-Mermoud a suivi durant la semaine une formation, initiée par la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie et encadrée par Christophe Delessert, conseiller pédagogique à la Denc.

«Il s'agit d'une formation inscrite au plan de formation 2017 des enseignants du premier degré, suite à l'adoption du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, instaurant un parcours civique à l'école primaire », souligne Christophe Delessert conseiller pédagogique à la **Denc***, chargé des dossiers histoire et géographie, instruction civique et morale. « Elle fait suite à un volontariat de l'école Charles-Mermoud qui s'inscrivait dans cette expérimentation de la mise en place de ce parcours civique. »

Pendant une semaine, les enseignants ont planché sur le cadre de ce parcours et les modalités de sa mise en place pour les élèves. « L'objectif étant d'accompagner et d'aider les enseignants pour rendre visibles et audibles des actions concrètes de la part des élèves pour développer chez eux un engagement citoyen et pour - surtout - favoriser le vivre ensemble », insiste le formateur.

Les enseignants se sont également penchés sur l'organisation et l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

Des actions adaptées à l'âge

Jeudi, les secouristes de la CroixRouge ont dispensé à leur tour une formation portant sur la prévention et les secours civiques de niveau 1 (PSC1). « Charles-Mermoud est notre école d'expérimentation. Nous y avons une équipe dynamique qui répond de manière toujours constructive et positive à nos demandes », précise Anne Puisais, inspectrice de l'Éducation nationale de la 5e circonscription (IEN5). « On sait que les enseignants sont pleins d'idées et de ressources. Ils ont recensé les actions qu'ils font déjà dans la construction de ce citoyen. L'idée est de construire ce parcours pour qu'il n'y ait pas de redites, pour que l'enfant traverse des expériences, l'amenant à cette citoyenneté tout au long de son parcours de la petite section de maternelle au CM2 avec des activités cohérentes et adaptées chaque fois à son âge. »

L'équipe éducative souhaite que l'enfant acquière à l'école des connaissances et des compétences, mais elle désire aussi valoriser les actes citoyens qu'il peut faire en dehors de l'école. « Tout cet ensemble sera consigné dans un outil, numérique ou papier, qui n'est pas encore décidé. Un outil où l'on inclura tout ce que l'enfant aura envie d'y mettre de lui-même pour qu'il prenne conscience de la construction de son parcours, sachant qu'il n'y a pas que le scolaire », ajoute l'IEN5. Ce qui nécessite l'implication des enseignants, des parents et des institutions qui vont ainsi pouvoir amener leur aide à la réalisation de ce parcours.

« On souhaite vraiment que l'enseignement de l'instruction civique puisse se traduire concrètement chez l'enfant par des actions civiques à l'école mais également au-delà de l'école, durant les vacances ou à la maison avec ses parents », plaide Christophe Delessert.

*** Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie**

Ce projet de mise en place du parcours civique au sein de l'école élémentaire Charles-Mermoud a été initié en 2016. « Ce stage a permis à l'équipe enseignante d'avoir plus de données concrètes sur la forme que ce parcours allait prendre », précise Hans Goetzing, le directeur. Pratiquement, dans le cadre de la mise en place de ce parcours, l'équipe enseignante envisage de faire une répartition des projets sur les différents niveaux de classes. « D'où la notion de parcours afin que l'enfant puisse tout au long de sa scolarité participer à plusieurs projets ayant des objectifs différents toujours dans le domaine du civisme, de la citoyenneté et du vivre ensemble », insiste le directeur de Charles-Mermoud. Pour les enseignants, le travail permettant de structurer les attentes du gouvernement se poursuivra les mercredis à l'occasion des animations pédagogiques et des conseils de cycles. « Les collègues qui ont reçu cette formation vont être le relais auprès des enseignants des autres écoles, à cette occasion », conclut Christophe Delessert.